

Paris le 5 Juin 1817. 239

Ministère

de

l'Intérieur.

4. Division
Comptabilité générale.
3. Bureau.

Le 1^{er} de prochain 1817
à une somme de 3000^{fr.} pour
acquiescer le prêt fait à l'Académie
par le M^{rs} de Thiers de Rome.

4444.

Monsieur, par ma lettre
du 23 Janvier dernier je vous informais
acquiescer sur les fonds que devaient vous laisser
M^{rs} de Thiers en vous rembourser le service de
l'Académie, les 3000^{fr.} qui lui avaient été prêtés
en 1814 par le M^{rs} de Thiers de Rome,
parce qu'il était alors facile et pressé
qu'il résulterait à l'apparement des Comptes
qu'il venait de terminer, au delà de ce qui
était nécessaire pour satisfaire à ce remboursement
sans délai. M^{rs} de Thiers d'après
l'examen de ses Comptes, dont l'apparement
n'est d'être terminé, s'est vu forcé de recourir
définitivement débiteur tant envers l'Académie
qu'envers les élèves de 16,334.19. qu'il
devra verser au Trésor comme valeur provenant
des Déniers publics, indépendamment encore
des 3000^{fr.} pour les frais de voyage et son
retour à Paris qu'il a pris sans aucunification
chez le Banquier de Rome et dont on
n'a eu connaissance que par les Comptes
de ce Banquier.

Dans la circonstance de ce remboursement
à faire par M^{rs} de Thiers et sans en
attendre l'époque je me crois cependant pas
convenable pour l'Académie, de la laisser

M. Thiers Directeur
de l'Académie de France à Rome.

plus longuement, sous le poids d'une dette qui depuis
 longuement devrait être acquittée et j'en suis décidé
 que cette somme de 8000. sera ordonnée par
 supplément de fonds et mise à votre disposition à cet
 effet.

Vous aurez incessamment avis de l'ord.^{ance}
 et vous prierez M. Bonicci, annoncer à M. le
 Commissaire liquidateur du Saint-Siège que bientôt
 vous serez à même de recevoir le mandat pour il est
 possible.

On est occupé dans ce moment de l'examen
 de votre Compte des 7 derniers mois, qui sera l'objet
 de quelques rectifications, en ce qu'on n'aurait dû
 en établir la recette du fonds du Trésor, qui sur le
 restant de ceux de 1816, non employés par M.
 le Prince pour ne pas confondre les exercices.
 Vous en connaîtrez incessamment au plus tard.

Agreez M. Bonicci l'assurance
 de la Considération la plus distinguée.

Le Ministre Secrétaire d'Etat
 de l'Intérieur.

Le Ministre